Nations Unies E/C.2/2010/2/Add.28

# Conseil économique et social

Distr. générale
3 novembre 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations non gouvernementales**
**Session ordinaire de 2010**
25 janvier-3 février 2010

## Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008 d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

*Page*

1. Action contre la faim . . . . . 2
2. Agence internationale pour le développement . . . . . 5
3. Centre africain de recherche industrielle . . . . . 8
4. Enfants du monde – Droits de l'homme . . . . . 11
5. Scouts musulmans algériens . . . . . 14

09-59196 LP (F) 191109 191109

# 1. Action contre la faim

**(Spécial; 2005)**

## I. Introduction

### Buts et objectifs de l'organisation

Créée en 1979, Action contre la faim (ACF) est une organisation non gouvernementale (ONG) humanitaire et professionnelle, spécialisée dans la lutte contre la faim. Depuis trois décennies, ACF est fidèle à sa vision d'un monde sans faim. Elle met en œuvre tous les moyens humains et matériels nécessaires pour répondre aux besoins des populations, soulager les souffrances humaines et sauvegarder la dignité des personnes en leur donnant accès à de l'eau potable et en leur offrant des solutions durables contre la faim. L'objectif d'ACF est de combattre le fléau de la faim sur tous les fronts : d'une part par des opérations d'urgence, pour subvenir aux besoins vitaux des populations les plus vulnérables et, d'autre part, par des programmes de postcrise afin de favoriser l'autonomie des populations. De crises en pérennité, ACF s'attaque aux causes sous-jacentes de la malnutrition et à ses conséquences. De plus, en intégrant ses programmes dans les systèmes locaux et nationaux, et par le biais du plaidoyer et de la recherche, ACF s'assure que les interventions à court terme deviennent des solutions à long terme. ACF s'efforce par ailleurs d'assurer le transfert de compétences dans l'ensemble des domaines techniques d'intervention avec la formation du personnel local et avec les structures locales d'intervention. Pour assurer ces missions, ACF se dote des moyens nécessaires à la mobilisation sociale, à l'évaluation des impacts de son action, à la bonne gestion des ressources, à la diversification de ses sources de financement (générosité du public, sensibilisation des pouvoirs publics ou des institutions internationales) et au développement de son professionnalisme.

## II. Contribution au travail de l'Organisation des Nations Unies

### Participation au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

Quelques réunions/conférences importantes auxquelles ACF a participé ou assisté en 2005-2008 : a) participation annuelle au Comité permanent des Nations Unies sur la nutrition (de la trente-deuxième à la trente-cinquième session, de 2005 à 2008), coprésidence d'ACF aux groupes de travail sur la nutrition dans un contexte d'urgence et interventions régulières des représentants d'ACF; b) participation aux consultations annuelles du Programme alimentaire mondial (PAM)/ONG à Rome, et présence à plusieurs rencontres thématiques comme la rencontre relative à la hausse des prix des matières premières organisée le 13 mars 2008 à Rome; c) ACF participe de façon régulière aux travaux ainsi qu'aux réunions des clusters globaux dans les domaines de la nutrition, de l'eau, assainissement et hygiène (EAH) ainsi que de la logistique. De surcroît, des représentants d'ACF sont déployés dans le Rapid Response Team au sein des clusters logistiques et EAH.

**2005** : a) avril : formation sur l'allaitement organisée à Kaboul avec l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et l'Organisation mondiale de la Santé

(OMS). Elle a regroupé les experts du siège, des personnels nationaux et internationaux d'ACF Kaboul, des fonctionnaires du Ministère de la santé et des membres d'autres organisations internationales; b) 27-28 septembre : présence d'ACF à la réunion annuelle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)-ONG, Genève, Suisse.

**2006** : a) 12-13 juillet : participation aux débats dans le cadre de la réunion relative à la collaboration entre agences onusiennes et ONG, « Enhancing the Effectiveness of Humanitarian Action, A Dialogue between UN and non UN Humanitarian Organisations » (Améliorer l'efficacité de l'action humanitaire. Un dialogue entre les organisations humanitaires onusiennes et non onusiennes), Genève (Suisse); b) 19 septembre : intervention au Conseil des droits de l'homme, relative à l'assassinat de 17 travailleurs humanitaires d'Action contre la faim à Sri Lanka en août 2006, Genève (Suisse); c) 1er décembre : intervention orale devant le Conseil des droits de l'homme pour évoquer l'assassinat des 17 travailleurs humanitaires à Sri Lanka en août 2006 et présenter les recommandations de l'organisation dans le cadre de l'enquête relative à ce drame, Genève (Suisse).

**2007** : a) 22 février, Paris. Rencontre avec le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence pour les Nations Unies. Échanges sur les relations entre les agences des Nations Unies et les ONG, la coordination de l'aide humanitaire, la réforme humanitaire et la situation au Tchad et au Darfour; b) 29 mars : intervention orale d'ACF devant le Conseil des droits de l'homme sur le suivi de l'enquête liée au massacre des 17 travailleurs humanitaires d'Action contre la faim en août 2006 à Sri Lanka, Genève (Suisse); c) 23 avril, Bruxelles. Rencontre avec l'Envoyé spécial des Nations Unies pour le Darfour; d) 4-5 juillet : participation à une réunion de l'ECOSOC (Economic and Social Council) à Genève (Suisse).

**2008** : a) 14-16 mai : participation et contribution d'ACF au colloque international Choléra, UNICEF, Dakar; b) 15-17 octobre : participation d'ACF au Sommet mondial de l'alimentation, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.

**Coopération avec des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies sur le terrain et/ou au siège**

Le Programme alimentaire mondial (PAM), l'UNICEF, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la FAO, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) figurent parmi les bailleurs d'ACF. Sur le terrain, ACF est partenaire des Nations Unies dans la mise en œuvre des programmes (« implementing partner »). L'organisation travaille ainsi de manière régulière aux côtés du Programme alimentaire mondial (PAM) à des distributions alimentaires (en Afghanistan, Birmanie, Haïti), en partenariat avec l'UNICEF pour des enquêtes nutritionnelles (par exemple en Haïti 2008) et des projets de fourniture d'eau potable et avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés afin de mener à bien des projets d'assistance nutritionnelle, de sécurité alimentaire et en eau et assainissement dans les camps de réfugiés. ACF est membre de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence.

**Initiatives qui supportent les objectifs du Millénaire pour le développement**

ACF contribue quotidiennement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le cœur de son action étant l'éradication de la faim dans le monde, ACF participe d'abord et avant tout à l'objectif 1, qui est de réduire l'extrême pauvreté et la faim.

La réduction de la mortalité infantile (objectif 4) est évidement liée à la réduction de la pauvreté et de la faim. ACF prévient la malnutrition aiguë chez les personnes les plus vulnérables, dont les jeunes enfants. L'amélioration de la santé maternelle (objectif 5) est également une mission de l'organisation, étant donné que les programmes de prévention de la malnutrition visent également les femmes enceintes ou qui allaitent. Le combat contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies (objectif 6) fait partie des missions d'Action contre la faim. Les personnes souffrant de malnutrition courent un plus grand risque de tomber malades et, inversement, les gens affaiblis par la maladie peuvent être facilement victimes de malnutrition, ce qui entraîne un déclin fulgurant de leur état. Il y a donc un cercle vicieux entre la maladie et la malnutrition. Assurer un environnement durable (objectif 7) fait également partie des missions d'ACF, par le biais de ses programmes en eau, assainissement, hygiène, indissociables de la lutte contre la faim.

ACF a participé aux réunions suivantes en 2005-2008 : réunions du Groupe européen de sécurité alimentaire (European Food Security Group), réunions du groupe « trans-atlantic Food Aid Dialogue » TAFAD (consortium d'ONG européennes et nord-américaines) et événements internationaux comme le Forum mondial de l'eau à Mexico, 16-22 mars 2006.

# 2. Agence internationale pour le développement

**(Général; 2001)**

## I. Introduction

### Raisons d'être de l'organisation

L'Agence internationale pour le développement (AIDE Fédération) à pour but : a) de contribuer aux multiples actions entreprises par les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne; b) d'œuvrer en faveur des personnes démunies sans aucune distinction et de lutter contre toute discrimination d'ordre racial, national, politique, religieux et de genre; c) de mener des actions en faveur du respect des droits de l'homme et de la démocratie; d) d'apporter une aide d'urgence alimentaire, vestimentaire et médicale aux personnes nécessiteuses; e) de participer aux campagnes de prévention et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le racisme et toutes formes de discriminations, les maladies sexuellement transmissibles et les drogues; f) de participer aux projets de développement économique et social dans les pays en développement dans le domaine de la santé, l'éducation et la formation, l'agriculture, l'aide d'urgence; g) d'aider à la réalisation de microprojets et d'unités de production artisanale et industrielle. Ses activités visant l'amélioration du climat social en encourageant la participation active de toutes les composantes de la société civile, AIDE Fédération est soucieuse de promouvoir et d'encourager les échanges d'expériences et d'informations par tous les moyens et de publier et/ou diffuser des articles, revues, livres, matériaux audiovisuels et bulletins d'information sur le développement humain dans son ensemble.

## II. Contribution au travail des Nations Unies

### Activités en lien avec les objectifs du Millénaire (OMD)

AIDE Fédération a organisé deux conférences internationales : a) 8-10 mai 2006, Palais des Nations, Genève : conférence internationale « Comment surmonter les obstacles pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement? ». La société civile pour surmonter les obstacles : 317 organisations non gouvernementales (ONG) participantes (http://www.omd-2015.org/geneve_07.htm); b) 30 octobre-2 novembre 2008 à Rabat : Forum international sur le développement commun à visage humain ayant pour thème : Ensemble, comment surmonter les obstacles pour atteindre les objectifs de la Déclaration du Millénaire d'ici à 2015 au Maroc? Obligations et défis! : 34 ONG participantes (http://www.omd-2015.org/).

### Participation et intervention lors de nos différentes conférences

a) La Directrice de la Section des ONG, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York; b) l'ancien Secrétaire général des Nations Unies et ancien Président du Conseil des ministres du Pérou; c) le Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur le droit à l'alimentation; d) l'ancien Directeur du Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale; e) le représentant de l'ONUG (Office des Nations Unies à Genève), responsable des relations et des ONG au Palais des Nations à

Genève; f) la Directrice du Service de l'information des Nations Unies (UNIS), Palais des Nations, Genève; g) le représentant résident du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et Coordonnateur du Système des Nations Unies au Maroc.

*Objectif 1: réduire l'extrême pauvreté et la faim*

De 2005 à 2008, AIDE Fédération a assuré la distribution de 1 697 tonnes de denrées alimentaires et 182 tonnes de produits vestimentaires, en faveur des familles en situation de précarité à Paris et sa région.

Nombre de bénéficiaires : 15 638 familles soit environ 62 942 personnes.

Partenaires : Région Île de France, mairie de Paris, Banque alimentaire et les grandes surfaces.

*Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous – cible 3*

D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

**Action AMAL MAROC 2008-en cours** : AIDE Fédération a mis en place un programme de lutte contre la précarité et l'exclusion scolaire chez 5 902 enfants nécessiteux dans 11 écoles primaires publiques au niveau des zones prioritaires de la ville de Mohammedia (Maroc).

**Actions** : a) assistance et un suivi dans son parcours scolaire avec une aide aux devoirs; b) aide vestimentaire et fournitures scolaires chez 5 902 enfants; c) soins gratuits avec une prise en charge de 100 % des médicaments chez 5 902 enfants; d) colonie de vacances de 10 jours pendant l'été pour 2 125 enfants.

Partenaires de l'action AMAL MAROC : a) le Gouverneur, Président du Comité préfectoral de développement humain de Mohammedia; b) le Gouverneur, Président du Comité préfectoral de développement humain de Salé; c) l'Académie régionale d'éducation et de formation de la région de Rabat Salé Zemmour Zaer; d) la délégation préfectorale de l'éducation nationale; e) les directeurs des 11 écoles publiques cibles du Programme; f) les associations des parents d'élèves; g) la délégation préfectorale de la jeunesse et des sports; h) la délégation préfectorale de la santé; i) la délégation préfectorale de l'entraide nationale

**Activités de soutien aux principes mondiaux** : AIDE Fédération a organisé : a) 10 décembre 2005, Paris : une conférence ayant pour thème : Comment lutter ensemble contre les discriminations à l'embauche?; b) 21-22 octobre 2006 à Paris, UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), AIDE Fédération a coorganisé un forum des ONG/OING (organisations internationales non gouvernementales) sur les enjeux de la diversité en Europe et citoyenneté européenne; c) 9 décembre 2006, Paris : conférence sur l'implication citoyenne : Cette fois-ci, je vote!; d) 8 décembre 2007, Paris : Conférence citoyenne pour l'égalité des droits dans la pratique; e) 13 décembre 2008, Paris : conférence sur l'égalité citoyenne : civile, politique et sociale; f) 23-24 novembre 2006, Palais des Nations à Genève, Colloque sur la mémoire et droits humains; g) 10 mai 2007, Paris : conférence sur l'esclavage : histoire et mémoire partagées; h) 10 mai 2008, Paris : colloque européen sur l'égalité des droits dans la diversité culturelle. 2005-2008, AIDE Fédération a mené des campagnes d'affichage de sensibilisation et

d'information (conception de supports adaptés : 200 000 affiches, dépliants d'information et cartes postales) afin de relayer au plus près de la population, dans les lieux de leur quotidienneté, des informations contre toutes les formes de discrimination. Cette campagne avait pour but de sensibiliser l'ensemble des acteurs (société civile, acteurs associatifs et commerçants).

AIDE Fédération entame une large action qui s'adresse plus spécialement aux ONG africaines (sous-représentées en la matière) pour promouvoir leur participation dans les instances de l'Organisation des Nations Unies.

AIDE Fédération a organisé le 2 novembre 2008 à Rabat une journée de formation et de mobilisation sur la représentativité des associations marocaines au sein des institutions internationales et les activités des Nations Unies. Sujet : demande d'admission au statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Nombre de participants : 318 associations marocaines et 318 formulaires de demandes d'admission au statut consultatif en arabe et français.

# 3. Centre africain de recherche industrielle

**(Spécial; 2001)**

## I. Introduction

Centre africain de recherche industrielle (CARI) est une société savante créée en mars 1986. Son but est de guider les actions des agents du développement vers le progrès par la production de la pensée scientifique et doctrinale. Nos objectifs principaux sont : assurer l'éducation civique de la population, promouvoir la culture de la bonne gouvernance de l'intégrité dans la gestion du développement, produire les ouvrages scientifiques et techniques, animer les conférences, renforcer les capacités des agents du développement en matière d'éthique et déontologie professionnelle, promouvoir le développement communautaire, lutter contre la pauvreté, etc.

Le CARI (Centre africain de recherche industrielle) est devenu Centre africain de recherche interdisciplinaire lorsque l'Assemblée générale a décidé d'intensifier les recherches sur d'autres domaines préoccupants de la vie de la population ciblée, comme le droit de l'homme, le développement communautaire, l'éducation civique, la promotion de la femme et l'égalité de sexe, l'apprentissage professionnelle, le développement durable et la protection de l'environnement, la promotion de la bonne gouvernance et de l'éthique.

Cela a attiré plusieurs membres des compétences variées selon les domaines d'intervention de l'association. Le partenariat entre le CARI et les agences et organes des Nations Unies, les agences de développement et les missions de coopération accréditées en République démocratique du Congo (RDC) a toujours été une préoccupation. Ce qui a poussé l'association à écrire une lettre au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) nommée « cadre de concertation ».

La diversification des domaines d'intervention a en plus fait bénéficier au CARI l'adhésion dans différents réseaux au niveau international comme IDLO (International Development Law Organization), WANGO (World Association of Non-Governmental Organization), Conserve Africa Foundation, CONGO (Conferences of NGOs in Consultative Relations with the United Nations), WFUNA (World Federation of United Nations Associations).

## II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

### Contribution au Conseil économique et social et à ses organes subsidiaires

**2006** : a) septième Forum des Nations Unies sur « Reinventing government » à Vienne, du 26 au 29 juin; b) soumission d'une communication intitulée « Le droit à un procès équitable en RDC » à la soixante-deuxième session de la Commission des droits de l'homme, du 19 au 30 juin à Genève; c) contribution au débat en ligne lancé par la Commission sur le statut de la femme (CSW) sur le thème « Development Partnership International; Enhancing participation of women in development ».

**2007** : a) quinzième session de la Commission du développement durable, 30 avril-11 mai, à New York, sur le thème : air pollution/atmosphère, changement climatique, l'énergie pour le développement durable; b) soumission d'un abstract à la Commission du développement durable sous le thème : « L'approche du développement durable en RDC; déforestation autour des grandes villes ».

**2008** : a) soumission d'un abstract à l'UNODC (United Nations on Drugs and Crime) en rapport avec le thème « Strengthening the integrity of the judiciary »; b) lettre adressée au Secrétaire général Ban Ki-moon pour appuyer la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en RDC; c) soumission de l'abstract sur le thème « Mobiliser le commerce international comme moteur du développement »; d) quarante-sixième session de la Commission du développement social (CSD-45), New York, 6-15 février; e) soumission de l'abstract à l'intention du Conseil des droits de l'homme sur le thème « Les droits de l'homme comme substance des États et des Nations Unies »; f) deuxième session de la CSW, du 25 février au 7 mars, New York; g) conférence les 25 et 26 mars, au Siège des Nations Unies, New York, sur le thème « United Nations meets Web 2.0 – New media, New entrepreneurs, and New ICT; opportunities in emerging markets »; h) conférence sur « Sustainable Green Urbanization via ICT Urbanization in the Information Age », les 23 et 24 avril au Siège des Nations Unies, New York; i) seizième session de la Commission du développement durable à New York, du 5 au 16 mai; j) les 2 et 3 juillet, à New York, participation à la conférence sur le thème « Optimizing ICT & Management Assets for Sustainable Economic, Business, Social Development »; k) le 18 septembre, participation briefing sur « Upcoming AIT Global CIO Forum Conferences, briefings, job fairs and career development programs », New York; l) du 19 au 20 novembre, ils ont participé à la conférence intitulée « ICT for Green Economic, Business, Social and Political development : Emerging ICT-Green Solutions; e.g. Biodiversity, Renewable Power, $CO_2$ Reduction, to Mitigate Climate Change », New York; m) conférence annuelle Banque mondiale/FMI du 11 au 13 octobre et au Forum de la société civile du 9 au 11 octobre à Washington.

**Initiative en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** : Création en 2008 du « Centre culturel du Millénaire au Congo » (CCMC).

*Objectif 1* : Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim. *Cible 2* : Réduire la proportion des personnes qui souffrent de la faim dans les quartiers périphériques de Kinshasa : Kindele, Kisenso, Mbanza-Lemba, Tchad Mandela, Cogelos. *Action* : Distribution des vivres au profit des filles-mères et de leurs enfants, aux veuves. Formation de ce groupe cible aux activités génératrices de revenu : coupe et couture, peinture et autres activités professionnelles.

*Objectif 2* : Assurer l'éducation primaire pour tous. *Cible* : Donner à tous les enfants, filles et garçons, la chance d'accéder à l'école. *Action* : Création d'une école maternelle pour enfants de 3 à 5 ans (début des enseignements en septembre 2009) et mise sur pied d'un programme de rattrapage scolaire en RDC.

*Objectif 5* : Améliorer la santé maternelle. *Cible* : D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle. *Action* : Journée de sensibilisation (causerie morale) des filles-mères et veuves sur les méfaits des infections sexuellement transmissibles (IST). Mise sur pied d'un programme de planification familiale et d'éducation sanitaire en RDC.

*Objectif 6* : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. *Cible* : D'ici à 2015, avoir enrayé la propagation du sida et avoir commencé à en inverser la tendance actuelle. *Action* : Sensibilisation des filles-mères et des femmes sur les méfaits du virus responsable du sida.

*Objectif 7* : Assurer un environnement durable. Cible 1 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales de développement. *Action* : Production d'un ouvrage scientifique intitulé « La préservation de l'économie de la cueillette contre le changement climatique : correction et ajustement du DCSRP dans l'optique du développement durable » paru aux éditions CARI en 2006.

*Objectif 8* : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement. *Action* : Redéfinir la politique de coopération avec les partenaires financiers.

# 4. Enfants du monde – Droits de l'homme

**(Spécial; 1996)**

## I. Introduction

Créée en 1986, Enfants du monde – Droits de l'homme (EMDH) agit pour la protection des enfants en danger et pour la promotion de leurs droits. Son action s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 20 novembre 1989. EMDH vise à sensibiliser l'opinion publique à cette convention mais aussi à agir pour la faire respecter en France et à l'étranger.

EMDH est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, indépendante de toute tendance politique ou confessionnelle. Elle défend tous les enfants, quels qu'ils soient, en se référant aux valeurs fondamentales reconnues par la CIDE : le droit à la vie, le droit à une identité, le droit à une éducation, ou encore le droit aux loisirs. Elle développe une prise en charge globale d'enfants en grande difficulté : chaque année depuis 2005, plus de 25 000 enfants bénéficient directement des activités socioéducatives et psychosociales mises en œuvre par les équipes d'EMDH. Structure originale, entre organisation de défense des droits de l'homme et association humanitaire, EMDH a reçu le prix des droits de l'homme de la République française en 2004.

## II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

**Participation dans le travail d'ECOSOC et de ses organismes affiliés** : EMDH n'a pas participé au travail d'ECOSOC (Conseil économique et social) et de ses organismes affiliés parce qu'elle a focalisé ses activités sur les programmes de protection de l'enfance et de promotion des droits de l'enfant dans les pays où elle est implantée. Par ailleurs, ses fonds sont limités et ne permettent pas la participation aux meetings internationaux.

**Coopération avec les agences des Nations Unies** : Dans la plupart des pays dans lesquels intervient EMDH, l'organisation a obtenu le soutien de diverses agences des Nations Unies entre 2005 et 2008.

**Collaboration avec l'UNICEF** (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) et l'UN CHF aux programmes suivants: a) amélioration de la prise en charge de la petite enfance et création d'un institut méditerranéen pour la petite enfance en Algérie, b) soutien et suivi psychosocial des enfants affectés par la guerre, au Darfour, c) soutien aux enfants vulnérables au Sud-Soudan, d) mise en œuvre d'un centre de promotion des droits de l'enfant, au Sud-Soudan, e) amélioration des services de santé de base et d'éducation à la santé pour les familles vulnérables dans la région de Khartoum au Soudan.

**Collaboration avec** : a) la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) au programme de formation agricole pour les jeunes femmes au Sud-Soudan (2007-2008); b) le Programme des Nations Unis pour le développement (PNUD) en 2005; et c) le programme de l'UNESCO de mise en

œuvre du centre d'animation et d'assistance psychosociale en faveur des enfants et des familles défavorisés, à Kaboul en 2005-2006.

**Collaboration au programme de l'UNICEF** de renforcement des capacités locales pour la prise en charge des enfants des rues au Yémen (2006), de soutien aux enfants vulnérables placés en institution à Sri Lanka (2006, 2008), d'appui, d'assistance et de soutien aux orphelinats et centres d'apprentissage en Birmanie (2007, 2008), en faveur de l'enfance à Madagascar en 2006, et de réintégration familiale des enfants isolés en Iraq en 2005 et 2008.

**Activités de soutien aux principes mondiaux** : Chacun des programmes EMDH dans les 12 pays où l'association est présente a pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs en faveur du respect des droits de l'enfant. Enfants et parents bénéficiaires, partenaires techniques et financiers, ainsi que les acteurs locaux et nationaux sont à la fois destinataires et parties prenantes de ces actions en faveur de la CIDE.

**2008** : a) mobilisation de 28 architectes autour d'une cause commune. Ils ont réalisé une œuvre originale sur le thème « Dessine-moi les droits de l'enfant! ». Chacune de ces créations a été associée au dessin d'un enfant pris en charge par EMDH dans l'une de ses missions. L'ensemble de ces œuvres a été présenté en exposition à Paris du 23 octobre-20 novembre 2008. Des reproductions grand format ont été exposées dans le plus grand centre commercial parisien du 20 novembre 2008 au 5 janvier 2009. L'exposition a sensibilisé le public au quotidien des enfants des rues, des enfants victimes de conflits, des enfants exploités, des enfants en conflit avec la loi et des enfants vivant en institution pris en charge par EMDH; b) intervention au colloque de l'UNESCO « Stop Jeopardizing the future of Iraq » à Paris (30 octobre-1er novembre 2008); c) 18-20 novembre 2008, séminaire à Aman « How violence can shape children's life: understanding and addressing against Children », rassemblant les différentes parties prenantes concernées de pays du Moyen-Orient, dont le Centre national des droits de l'homme de Jordanie.

**2007** : a) plus de 1 200 enfants ont assisté aux conférences dans toute la France au cours desquelles l'action d'EMDH leur a été expliquée. Vingt-neuf interventions de sensibilisation aux droits de l'enfant ont été réalisées par les Comités locaux auprès de 1 398 élèves de primaire ou collège; b) EMDH est intervenue en partenariat avec le Conseil municipal de la ville des Mureaux (France) dans 16 écoles primaires auprès de 35 classes de CM1 et CM2; le but était de sensibiliser les élèves à l'élection du Conseil municipal des enfants, plus de 850 enfants en ont bénéficié. Quatre sessions ont eu lieu pour former plus de 60 bénévoles et formateurs, éducateurs ou animateurs, afin de leur permettre d'intervenir auprès de groupes d'enfants pour les sensibiliser à leurs droits; c) une dizaine de sessions de formation à l'identité de la structure et aux droits de l'enfant ont été organisées pour les collaborateurs d'EMDH (125 bénévoles, salariés et volontaires de la solidarité internationale) tout au long de l'année; d) le 20 novembre 2007, une conférence publique sur le thème « Afghanistan – L'enfant otage des conflits : impact, protection, éthique » à Paris. Elle a été suivie d'une projection en avant-première du film « Les cerfs-volants de Kaboul » à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris; e) la Chorale des enfants du monde a donné 17 concerts en France et à l'étranger pour plus de 3 000 spectateurs; f) 25-29 avril 2007 à Sofia : un séminaire sur « Les fruits de l'action humanitaire » animé par le Délégué général d'EMDH, dans le cadre du Congrès international SIETAR EUROPA avec la

participation de 500 représentants de la société civile, de 32 nationalités différentes; g) Le président fondateur de l'organisation a publié ses mémoires intitulées « L'enfant du large » en relation à son engagement associatif et à l'histoire d'EMDH et son combat en faveur du respect et de la promotion des droits de l'enfant.

**2006** : a) 33 séances d'information auprès des jeunes et 10 séances auprès des professionnels de l'enfance en France pendant 2006; b) intervention sur les questions de solidarité internationale pour plus de 200 élèves; c) 3 comités locaux ont ainsi bénéficié de formations spécifiques, et ont par la suite mis en place des interventions ou animations sur les droits de l'enfant dans leurs régions respectives. Cent cinquante « mallettes pédagogiques » sur les droits de l'enfant ont été diffusées en 2006; d) une exposition sur la crise au Darfour, intitulée « Notre soleil est plein d'espoir », a été créée et présentée à Lomme (France), du 8 février au 4 mars 2006, et à Tourcoing (France), du 18 au 25 novembre 2006.

**2005** : a) Kit « Boîte à outils sur les droits de l'enfant», le DVD « Un peu de respect, s'il vous plaît » ont été distribués en France; b) 30 intervenants ont été formés et 15 interventions auprès de 1 460 enfants ont été réalisées en région parisienne autour de trois axes : les droits de l'enfant, mais aussi la citoyenneté et la solidarité internationale.

# 5. Scouts musulmans algériens

**(Spécial; 2001)**

## I. Introduction

Les Scouts musulmans algériens (SMA) est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif créée dans les années 30 pendant la période du colonialisme. Elle est d'utilité publique et intervient dans différents domaines social, culturel, santé et éducatif par la réalisation de programmes d'insertion et de promotion au profit des populations. SMA est partie prenante du programme du développement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Algérie, et conséquemment elle contribue au développement durable du pays. Le scoutisme en Algérie regroupe plus de 110 000 adhérents encadrés par 15 000 chefs scouts pour une population de 35 millions d'habitants comprenant plus de 8 millions d'enfants d'âge scolaire et un million d'étudiants.

L'objectif principal : aider les jeunes et les enfants à développer au maximum leurs capacités physiques, intellectuelles, émotionnelles, sociales, etc.

## II. Contribution de l'organisation au travail des Nations Unies

### Activités de soutien aux principes mondiaux

a) L'action sociale : les Scouts musulmans algériens ont toujours mis l'accent sur l'action de la communauté à travers ses programmes et ses activités de solidarité comme la distribution de 400 fauteuils roulants dans les zones rurales et 10 000 trousseaux scolaires pour les enfants nécessiteux; b) alphabétisation : une signature de convention a eu lieu le 8 septembre 2007 dans le cadre de la stratégie nationale adoptée par le Gouvernement algérien le 23 janvier 2007. Plus de 462 classes et 9 850 inscrits à travers le territoire national encadrés par 462 enseignants.

### Formation des formateurs

La formation occupe une place capitale dans le programme des scouts. Elle répond à un besoin constant vu la mobilité des chefs scouts. Elle inscrit chaque année une série de sessions de formation en direction des éducateurs et éducatrices. Elle a formé durant cette période plus de 215 éducateurs avec le soutien financier de différents partenaires. Tout ce personnel travaille dans le cadre du bénévolat.

### Séminaires et rencontres

Sur le plan national, plusieurs séminaires ont été organisés par les scouts. Sur les plan international et régional, les scouts ont été très actifs durant les quatre dernières années dans plusieurs événements en relation avec l'éducation, l'environnement et les scouts.

### L'action de communication

Des journées d'information et de sensibilisation sont organisées régulièrement en direction des populations et des décideurs lors de la Journée nationale des scouts,

des Journées mondiale et internationale, et des portes ouvertes sont elles aussi des moyens de communication de proximité très efficaces, elles sont organisées aux niveaux central et local : édition de la revue, qui paraît périodiquement et réalisation d'un site Web en trois langues.

**L'action de partenariat**

SMA est partenaire des différentes agences onusiennes en Algérie : Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle a pu bénéficier de plusieurs financements pour les différents projets réalisés. Des conventions ont été signées avec : 1) le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; 2) l'UNICEF, FUNAP, PNUD 3-GTZ (Environnement) – German Agency for Technical Cooperation 4-World Chair Foundation.

**L'action organique**

SMA a organisé son neuvième congrès national en novembre 2005 et le congrès a élu son conseil national. Entre 2005 et 2008 l'organisation a tenu cinq sessions de son conseil national qui est l'instance suprême entre deux congrès, à raison d'une session par année et 18 réunions de son conseil d'administration.

Les Scouts musulmans algériens sont représentés dans les 48 wilayas du pays et dans plus de 1 300 communes. Le nombre d'adhérents s'élève à plus de 110 000 scouts à travers l'Algérie.

**L'action financière**

Les ressources financières des Scouts musulmans algériens sont basées essentiellement sur les cotisations des adhérents et les subventions allouées dans le cadre des accords de partenariat avec les différents partenaires.

**Cycles de formation 2005-2008**

Plusieurs sessions de formation ont été organisées par les SMA ou ont vu la participation des membres ou des cadres des SMA. Résumé des formations les plus importantes : a) formation à Tunis du 14 au 28 septembre 2005 sur le thème « formation des encadreurs »; b) deuxième atelier de formation des encadreurs, organisé par les SMA à Alger du 13 au 21 juillet 2005 avec la participation de 16 chefs scouts; c) quatre sessions de formation sur la lutte contre la pauvreté (OMD) entre juillet et décembre 2005 organisées par les SMA et financées par le PNUD Algérie, dans les quatre coins du pays (Alger-Oran-Biskra-Annaba). Elles avaient pour thèmes les mécanismes de la lutte contre la pauvreté avec participation de 120 jeunes leaders actifs en société civile locale; d) session de formation de la Commission nationale du projet « Intégration du concept de la santé reproductive dans le programme scout » organisée par les SMA et financée par le FNUAP Algérie, du 19 au 22 décembre 2005 à Alger; e) session de formation des éducateurs et éducateurs adolescents organisée par le FNUAP + Centre KAWTER pour le développement de la fille arabe, du 14 au 18 juin 2006, avec la participation de quatre chefs scouts en Tunisie.